

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons revenir sur le jardin de la Piste et la maison forestière. La ville avait organisé le 14 mai 2023 une journée portes ouvertes pour faire découvrir cette ferme urbaine aux habitants de Viroflay.

Sur le plan publié sur le site internet, on peut voir les emplacements des différents lieux avec à chaque fois une explication :

« Puits : il permet avec les deux récupérateurs d'eau, d'arroser entièrement les cultures du jardin »

« Grange de la consommation responsable : pour apprendre à faire chez soi »

« Maison de la Nature : pour apprendre et partager »

« Terrasse : pour des moments conviviaux »

Et on lit plus loin sur le site de la ville que 10 ateliers de permaculture de saison sont proposés de mars à juillet à des adultes les samedis et aux enfants les mercredis. Chaque atelier coûte 25 Euro par enfant, et 29 Euro par adulte.

Nous souhaitons savoir si les ateliers de permaculture qui se sont tenus à l'automne 2023 ont été bien accueillis par les habitants. En ce début de mars 2024, combien de personnes adultes et enfants se sont-elles déjà inscrites ? Les personnes intéressées s'inscrivent-elles pour un seul cours ou pour les 10 ateliers proposés ? Les prix d'un atelier ne sont-ils pas trop élevés pour que les Viroflaysiens avec des revenus modestes puissent s'y inscrire ?

Par ailleurs, nous avons eu des retours de quelques personnes abonnées qui louent actuellement des parcelles et qui regrettent que les prix de location de parcelles couplés avec le prix d'une formation de jardinage soient élevés. Ne serait-il pas envisageable de proposer des prix échelonnés en fonction du revenu des abonnés et que la mairie verse la différence à la société Growsters afin de permettre à tous les Viroflaysiens d'y participer ?

Ensuite, il y a d'autres points qui ont été soulevés :

L'année dernière, il n'y avait pas suffisamment d'eau pour arroser toutes les parcelles. A l'évidence, les 2 récupérateurs d'eau de pluie s'avèrent insuffisants pour toutes les personnes qui ont loué des parcelles. Serait-il possible d'installer d'autres récupérateurs d'eau près de la maison ou de la grange ? Serait-il également possible de faire bénéficier les abonnés de l'eau du puits pour arroser leurs cultures ?

Il est écrit dans le Règlement Intérieur que du matériel et des outils sont à disposition des abonnés. Or, il s'avère qu'il n'y a pas assez d'outils de jardinage pour tous les abonnés.

Nous souscrivons entièrement à l'objectif affiché sur le site Internet de la ville, à savoir de « créer un lieu rayonnant et attractif permettant de créer du lien social, de l'échange intergénérationnel et sensibiliser à l'écologie en développant un programme d'animations à destination des habitants et écoles ». Mais où en sommes-nous de la tenue de ces objectifs ?

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires et des centres de loisirs de Viroflay sont-ils accueillis au jardin de la piste pour participer à des ateliers de jardinage ?

Le composteur présent dans ce jardin pourrait-il être utilisé par les habitants du quartier ?

Un budget 'travaux' a été consacré à la Maison forestière en 2023 et un budget est encore prévu pour 2024, de quels aménagements dispose désormais cette maison ?

Est-il toujours prévu d'organiser des ateliers, conférences et cours de cuisine dans La Maison forestière, nommée Maison de la Nature sur le plan, afin de créer du lien social, de l'échange intergénérationnel et de sensibiliser à l'écologie ?

Est-il toujours prévu d'installer une guinguette sur la terrasse afin d'organiser des moments conviviaux ?

Est-il toujours prévu d'organiser des ateliers « Do-It-Yourself » à La Grange de la consommation éco-responsable ?

La ville sera-t-elle actrice de ces projets ou la Maison sera-t-elle louée à d'autres prestataires ou entreprises ?

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.

Bien cordialement

Groupe Cités (Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire)